



Doc. 16044
03 octobre 2024

Protéger les droits humains et améliorer la vie des travailleuses et des travailleurs du sexe et des victimes d'exploitation sexuelle

Amendement¹ n° 38

Mme Alessandra MAIORINO, Italie, Membres n'appartenant à aucun groupe politique

Dans le projet de résolution, paragraphe 12.6.1, remplacer les mots, à partir de « se prostituer » jusqu'à la fin du paragraphe, par les mots suivants :

«recourir à la prostitution faute de choix dans la vie, par exemple à cause de la pauvreté, à cause d'une origine ou d'une situation personnelle marquées par la précarité ou à cause de la discrimination, et que quiconque décide de quitter la prostitution soit soutenu au moyen d'un programme de réinsertion sociale et professionnelle;».

Déposé par:

MAIORINO Alessandra, Italie, NI
CASTEL Laura, Espagne, GUE
DREOSTO Marco, Italie, CE/AD
EDER-GITSCHTHALER Andrea, Autriche, PPE/DC
ENGELHARDT Heike, Allemagne, SOC

1. 2024 - Quatrième partie de session

